

Maintenant, moi aussi je peux acheter mon logement !



L'ÉTAT VOUS AIDE À ACHETER
VOTRE PREMIER LOGEMENT

**Avec le nouveau Prêt à Taux Zéro, c'est le bon moment
pour acheter son premier logement !**

Ce prêt complémentaire est un véritable coup de pouce.

Les 5 bonnes raisons d'en profiter

Le prêt à taux zéro, c'est :

- + de moyens** : il permet de financer jusqu'à 40% de votre achat, sans payer d'intérêt
- + de facilité** : les plafonds de revenus ont été relevés pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'en bénéficier
- + de temps pour rembourser** : la durée du prêt peut s'étendre jusqu'à 20 ou 25 ans
- + de confort** : le remboursement commence au bout de 5, 10 ou 15 ans
- + de souplesse** : il est utilisable partout en France, pour un achat dans le neuf ou l'ancien à rénover

Simulez maintenant votre Prêt à Taux Zéro : ptz.gouv.fr
Un conseiller vous répond au **0806 120 120** (service gratuit + prix appel)